



PERC'ATELIER

Formulaire D'INSCRIPTION 2025/2026

A
C

Nom Prénom : _____

Age : _____

Ville: _____

Si l'élève est mineur,

Nom/Prénom du parent responsable (ou tuteur légal) : _____

Mail : _____

Téléphone 1 : _____ Téléphone 2 : _____

Assurance responsabilité civile de l'élève : _____ N° du contrat: _____

Expérience dans la pratique de la musique : _____

Inscription aux cours de :

ALBOUSSIÈRE (salle communale)

- BATTERIE mardi AM
- BATTERIE mercredi matin
- BATTERIE mercredi AM
- DJEMBE mercredi AM tous niveaux

- DJEMBE mardi 20h (2e année)
- BATUCADA mercredi 20h

VERNOUX en V. (salle sous la poste)

- BATTERIE jeudi AM
- DJEMBE jeudi 20h (débutant - 1ère année)

Cours de batterie : durée 1h, sauf enfants jusqu'à 8 ans inclus, durée 45 minutes. Tous les cours sont dispensés pour 3 élèves en même temps.

Cours de Djembé et Batucada : cours collectifs.

Engagements : L'adhésion annuelle à l'association Perc'Atelier est obligatoire pour toute inscription aux cours. Je m'engage à prendre connaissance et à respecter le règlement intérieur de Perc'Atelier (disponible sur demande ou sur le site internet « Percatelier.fr »)

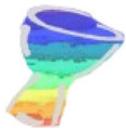
Rappels de points du règlement intérieur

Le représentant légal d'un adhérent mineur doit s'assurer de la présence de l'enseignant avant de le laisser dans la salle dédiée à l'activité, et venir le chercher à la fin de la séance si celui-ci n'est pas autorisé à rentrer seul.

- **Droit à l'image** : Perc'Atelier utilise les photos et vidéos des répétitions et des prestations sur ses différents supports de communication (sauf demande écrite auprès de l'enseignant)
- **Période d'essai** : Une période d'un cours d'essai est accordée ; en cas de désistement pendant cette période d'essai, le montant de la cotisation correspondant aux cours sera restitué mais le montant de l'adhésion à l'association sera conservé. Au delà de la période d'essai, l'adhérent s'engage à être présent régulièrement aux cours. La cotisation correspondante ne sera pas remboursée en cas de désistement ou d'absences prolongées non justifiées de l'élève.
- **Carte 10 cours** : La carte de 10 cours est possible uniquement pour les élèves de batterie la première année, et pourra être transformée en cours à l'année moyennant le paiement de la différence à échéance des 10 cours. Les dates des cours à la carte se suivent et sont fixées par l'enseignant.

Fait le : _____

Signature (précédée de la mention «lu et approuvé»)



MONTANT du règlement

**A transmettre accompagné de la fiche d'inscription à la secrétaire de l'association,
Anaïs ALLIGNOL, 1475 route des Grangettes, 07240 VERNOUX EN VIVARAIS**

Contact : 06 52 91 75 26 / anais_allignol@yahoo.fr

Adhésion à l'association :

- 15€ Adhésion individuelle

OU

- 20€ Adhésion familiale (à partir de 2 personnes inscrites)

Montant total des cours :

- 480€ Batterie

- 160€ Carte 10 cours Batterie *

(* possible uniquement pour les élèves de batterie la première année)

- 200€ Djembé

- 150€ Batucada

- gratuit si inscription aux cours de batterie à l'année

- + 50€ par membre supplémentaire de la même famille à la batucada

- ___ X50 = _____ €

TOTAL : _____ €

(Facture sur demande)

Facilités de paiement : Chèques (maximum 6 à l'ordre de Perc'Atelier)

Numéros des chèques : (préciser au dos de chaque chèque le nom et prénom de l'élève ainsi que le mois de dépôt, les dépôts seront effectués le 10 de chaque mois à partir du mois d'octobre)

1-	4-
2-	5-
3-	6-

HORAIRES DES COURS

BATTERIE

ALBOUSSIÈRE

- mardi: 15h45-16h45/16h45-17h45/17h45-18h45/ 18h45-19h45
- mercredi: 9h-10h/10h-11h/11h-12h/13h15-14h15/14h15-15h15

VERNOUX jeudi: 13h30-14h30/14h30-15h30/15h30-16h30/16h45-17h45/17h45-18h45/18h45-19h45

DJEMBE

ALBOUSSIÈRE

- mardi, 2e année : 20h-21h
- mercredi tous niveaux : 15h30-16h30

VERNOUX jeudi, débutant- 1ère année : 20h-21h30

BATUCADA

ALBOUSSIÈRE mercredi: 20h-21h30



Contact Intervenant: Jean-Christophe Della Gloria : 06.23.25.55.73
Contact association : contact@percatelier.fr